

## Édito

**L**a nécessité de prendre soin de ceux qui prennent soin des usagers de nos services est d'autant plus prégnante dans un contexte de pénurie généralisée de professionnels, notamment médicaux et soignants.

Au sein de notre organisation, la création d'un **observatoire social** fin 2024 a déjà permis la réalisation d'une **enquête de prévention des risques psychosociaux** auprès de l'ensemble des collaborateurs. Le taux de retour avoisine les 60%, *merci de votre large implication dans cette démarche !* Si la note de satisfaction globale de 5,8/10 concernant les conditions de travail est semblable aux moyennes nationales, les résultats sont étudiés en détail pour co-construire des actions d'amélioration ciblées. Cette dynamique se décline notamment par le lancement de plusieurs **groupes de travail thématiques autour de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail** pilotés par les représentants du personnel.

La structuration et le déploiement du **pôle prévention**, que nous souhaitons mieux faire connaître au travers de cette parution, est également un axe important.

*Je fais ici une parenthèse pour remercier le Docteur Tudor SIMIONECU, qui vient de nous quitter pour des raisons familiales. Il avait rejoint l'AHBFC dès 2013 en tant que psychiatre et assurait depuis janvier 2023 la chefferie du service de psychiatrie adulte 90G03. Je tiens à saluer son investissement au sein de l'établissement !*

Je vous donne d'ores et déjà **rendez-vous pour notre Assemblée annuelle le 30 juin 2025** : comme annoncé l'an dernier, elle aura lieu pour la première fois sur l'Aire Urbaine et plus précisément sur notre site Pierre Engel à **Bavilliers** !

Alain PACQUIT  
Directeur Général de l'AHBFC



## SOMMAIRE

### - Actualités -

Une nouvelle directrice pour le CHS 2	
Des peluches offertes à nos services de pédopsychiatrie	2
Intégration de la pair-aidance à l'AHBFC : un projet en cours	3
Un nouveau pôle formation	4
Retour sur une exposition inédite...	4

### - Qualité & sécurité des soins -

Les évaluations des ESSMS vont débiter	5
EI : nouvel outil de déclaration	5
Satisfaction patients	5

### - Des missions et des Hommes -

Référente Handicap	6
--------------------	---

### - Zoom sur... -

Pôle Prévention	7
-----------------	---

### - Fenêtre sur... -

Nouveaux retraités	8
Rand'Art 2025 à l'AHBFC	8



# - ACTUALITÉS -

## Une nouvelle directrice pour le CHS

### Bienvenue à Marlène TECHER

**M**arlène TECHER (photo) a rejoint l'AHBFC le 2 mai 2025 en tant que Directrice déléguée au Centre Hospitalier Spécialisé de Saint-Rémy et Nord Franche-Comté. Elle succède sur ce poste de direction opérationnelle pour le volet sanitaire de notre activité à Arnaud REMOND qui a œuvré durant 20 années au service de l'institution.



Âgée de 52 ans et mère de 4 grands enfants, la nouvelle membre de l'équipe de direction de l'AHBFC est « *très heureuse d'être de retour en Franche-Comté où j'ai débuté ma carrière il y a plus de 30 ans ! J'ai été durant plusieurs années responsable achats de l'hôpital de Belfort, devenu le Centre Hospitalier de Belfort-Montbéliard puis l'Hôpital Nord Franche-Comté... C'est dans ce cadre que j'ai connu l'AHFC (à cette époque), lorsqu'elle a repris l'activité de psychiatrie sur l'Aire Urbaine.* »

Marlène TECHER a par la suite passé le concours de la fonction publique hospitalière et suivi une formation pour devenir **directrice d'établissements hospitaliers, sociaux et médico-sociaux** qui l'a amenée à exercer les fonctions de directrice des ressources humaines du Groupe Hospitalier de la Haute-Saône puis de directrice déléguée au CHSLD Le Chênois (HNFC), établissement voisin de notre site Pierre Engel à Bavilliers !

Partie en 2020 à La Réunion pour raisons personnelles, elle y assurait depuis 5 ans la **direction des cliniques de psychiatrie** du Groupe Les Flamboyants qui gère la majorité des lits d'hospitalisation complète et des places d'hôpital de jour sur ce territoire ultramarin.

Elle qualifie cette expérience de « *belle découverte* », notamment de la discipline, « *grâce aux psychiatres et cadres de santé* » avec qui elle a travaillé : « *cette spécialité correspond vraiment à mes valeurs en termes de prise en charge.* » Son souhait de revenir vers un territoire auquel elle est attachée tout en continuant à travailler en psychiatrie l'a amenée à postuler à l'AHBFC qui porte « *un vrai engagement et une belle qualité des soins* » !

En contact régulier depuis plusieurs mois avec le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général, elle a déjà connaissance des dossiers actuels et la volonté de « *contribuer à faire avancer l'organisation en menant à bien des projets. Proposer une offre de soins qualitative et bienveillante, adaptée aux besoins de la population est mon leitmotiv.* »

L'AHBFC est aussi un employeur majeur, il est **essentiel que les professionnels se sentent bien, soutenus et respectés dans leurs fonctions.** Je suis très respectueuse de tous les postes de travail - j'en ai occupé de nombreux au cours de ma carrière en commençant par agent de bureau - tous sont nécessaires au bon fonctionnement de nos établissements et à la bonne prise en charge des usagers. »

## Des peluches offertes à nos services de pédopsychiatrie



### Un don conséquent des supporters sochaliens

**E**n décembre 2024, une collecte solidaire organisée par la Tribune Nord Sochaux, association de supporters du Football Club Sochaux-Montbéliard, a permis de récolter plus de 2 000 peluches, un succès dont les jeunes patients de nos établissements bénéficient...

Le 20 janvier dernier, notre Centre Hospitalier Spécialisé a en effet accueilli de nombreux nouveaux arrivants (photos) pour ses services de pédopsychiatrie, tant sur l'Aire Urbaine qu'en Haute-Saône...

La Direction ainsi que l'ensemble des équipes accompagnant au quotidien les enfants et adolescents suivis au sein de notre CHS remercient vivement tous les acteurs de cette belle initiative !

# - ACTUALITÉS -

## Intégration de la pair-aidance à l'AHBFC : un projet en cours

### Promouvoir le rétablissement par l'entraide entre pairs

**D**évelopper l'expérience patient, fiche-action du projet d'établissement 2024-2028, passe, notamment, par le recours aux pairs-aidants. Portée par Lorette HOUSER, Directrice des Soins et de la Qualité (DSQ), la démarche d'intégration de la pair-aidance au sein de l'institution est en cours et pilotée par Anick OTHENIN, cadre de santé.

Infirmière au sein de l'Association depuis 18 ans, Myriam DAVAL (3<sup>e</sup> debout sur la photo, aux côtés d'une partie de l'équipe de De Vinci) souffre de troubles psychiatriques chroniques. Désormais rétablie, elle a saisi l'opportunité d'utiliser ses savoirs expérientiels pour évoluer vers un métier émergent en France : celui de pair-aidant. **Première personne à être formée à l'AHBFC**, elle est rattachée à la DSQ.



Il faut d'abord faire la distinction avec le patient-expert, qui s'attache plutôt au domaine somatique. La pair-aidance se développe quant à elle davantage dans le champ de la santé mentale car il s'agit de **travailler avec l'expérience du rétablissement**.

Le concept d'**entraide entre pairs** existe depuis les années 1950, pour les problématiques d'addiction à l'alcool notamment, il s'est développé à travers les groupes de parole, les GEM (groupes d'entraide mutuelle), etc. « *La professionnalisation permet de reconnaître le rôle du pair-aidant qui n'est pas anecdotique* » pour Anick.

La formation que suit Myriam (jusqu'à fin juillet) est portée par l'Agence Régionale de Santé et la Fédération des Acteurs de la Solidarité. Elle allie cours théoriques et stages pratiques : le premier a eu lieu sur l'**unité d'hospitalisation complète en psychiatrie adulte De Vinci** (site Jean Messagier à Montbéliard). Son ancienne profession a été facilitante (connaissances cliniques, de l'organisation du travail) tout comme la connaissance de la pair-aidance par Dalila BOUABDELLAH, aide-soignante du service qui a aidé ses collègues à mieux comprendre les objectifs. « *C'est un très beau projet, novateur en psychiatrie* » selon cette dernière qui espère le voir se développer dans les années à venir car « *les troubles psychiques sont encore trop tabous.* » Ensemble, elles ont mis en place un **groupe de parole** de 5 patients maximum sur des thèmes tels que le médicament. Les stages permettent aussi à Myriam de **co-construire son projet au fur et à mesure** car il n'existe pas encore de référentiel d'activités, « *ce qui peut être déstabilisant mais a été abordé positivement* » souligne Anick. Myriam a ainsi été **intégrée aux transmissions ainsi que dans le projet de vie de patients devant travailler sur l'autonomie**.

Complémentaire, son deuxième stage se déroule actuellement au sein de l'**hôpital de jour de Valentigney**.

Interrogatives au départ, les équipes l'ont très bien accueillie. Myriam et Anick tiennent d'ailleurs à les remercier ainsi que le Docteur Clémence MADERN, chef de service et Nathalie LIEVRE-BOUCARD, cadre supérieure de santé, « *moteurs de ce projet qui consiste à placer l'expérience patient au cœur de l'organisation.* »

Une immersion auprès d'un pair-aidant présent depuis plusieurs années à l'hôpital de jour de Rouffach est également en projet pour aider la future pair-aidante à construire sa fiche de poste.

La forme de ses interventions (ponctuelles ou non, dans le cadre de programmes d'éducation thérapeutique, auprès d'étudiants en soins infirmiers...) reste encore à préciser. « *C'est un peu stressant d'être la première tout en étant galvanisant car le champ des possibles est ouvert !* »

« *Ce métier vient s'inscrire dans une prise en soins pluridisciplinaire : le but n'est pas de prendre la place des soignants mais bien d'apporter une plus-value* » précise Myriam qui ajoute que, « *pour les personnes qui s'engagent, c'est aussi un moyen d'être valorisées professionnellement et de faire un pied de nez à la maladie !* »

« *C'est vecteur d'espoir pour les usagers : cela leur montre que le rétablissement est possible, tant en matière de santé que sur le plan social et même professionnel !* » complète Anick. En psychiatrie, on rencontre souvent des patients qui sont dans le déni de la maladie : l'apport du pair-aidant qui a pu traverser ces mêmes phases de déni ou de découragement est vraiment un atout. Ils s'ouvrent aussi parfois plus facilement : « *ça fait du bien d'en parler à quelqu'un qui comprend* » a par exemple déjà entendu Myriam, encouragée par ces retours positifs.

NB : Depuis mars, via le dispositif EPoP, 5 professionnels de l'AHBFC suivent une formation de « référent de l'intervention pair » et un usager d'un de nos services du secteur médico-social est quant à lui engagé dans une formation pour devenir « intervenant pair ».

# - ACTUALITÉS -

## Un nouveau pôle formation

### Des locaux dédiés à Saint-Rémy-en-Comté

Depuis le 10 mars, toute l'équipe du pôle formation de l'AHBFC a emménagé dans ses nouveaux locaux... « *Un grand pas pour améliorer la qualité des services que nous offrons à nos bénéficiaires !* » se réjouit Blandine PELLETIER, responsable formation.

« Les nouvelles installations comprennent désormais 6 salles conçues pour répondre aux besoins diversifiés de formation et d'échanges avec nos salariés et partenaires extérieurs. Ces espaces modernes et fonctionnels offriront à la fois un cadre optimal pour nos sessions en groupe et des espaces pour des rendez-vous individuels ou en petits groupes. »



de gauche à droite : NATHALIE COLIN, BLANDINE PELLETIER, VANESSA MOUGENOT, CAMILLE CHARRIER, au 1<sup>er</sup> plan : ANAÏS DAUBIER, PAULINE PERDEREAUX

### Dénomination et configuration des salles

- ✓ Physalis : 16 places assises (18 personnes maximum)
- ✓ Jonquille : 14 places assises (19 pers. max.)
- ✓ Lilas : 16 places assises (19 pers. max.)
- ✓ Bleuet : 14 places assises (18 pers. max.)
- ✓ Rose : 8 places assises (postes informatiques)
- ✓ Camélia\* : 14 places assises (18 pers. max.)

\*L'affiche ci-contre qui identifie l'entrée de la salle a été réalisée, à l'instar des 5 autres, dans le cadre d'Arcadie, atelier d'art-thérapie.



Composante de la DRRH (Direction des Ressources et Relations Humaines) de l'AHBFC, le Pôle Formation est constitué de cinq collaboratrices et d'une responsable (photo).

« *N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec notre équipe pour échanger de vos besoins en matière de formation ! Nous vous accueillons dans nos nouveaux locaux et restons disponibles par téléphone, mail ou en visioconférence.* »

## Retour sur une exposition inédite...

### ... de l'artiste Véronique DUBOIS

En partenariat avec Arcadie, atelier d'art thérapie destiné aux usagers des services de l'AHBFC, Véronique DUBOIS, artiste suivie par notre Centre Hospitalier Spécialisé, a proposé au public de venir (re)découvrir quelques unes de ses œuvres sur notre site de Saint-Rémy-en-Comté, du 18 février au 21 mars 2025.



de gauche à droite : CAMILLE LAMBOLEY, RESPONSABLE PÔLE ERGOTHÉRAPIE & MÉDIATIONS THÉRAPEUTIQUES, VÉRONIQUE DUBOIS ET AMANDA LIONNET, INFIRMIÈRE ART-THÉRAPEUTE



Cette exposition temporaire a rencontré un **joli succès**, en particulier le 25 février où Véronique était présente : une soixantaine de patients, résidents et professionnels de l'Association mais aussi visiteurs extérieurs se sont déplacés pour échanger avec l'artiste. Originnaire de Lure et formée aux Beaux-Arts de Besançon, elle réalise des toiles très colorées consacrées aux Crees, peuple amérindien dont elle a fait la connaissance il y a près de 50 ans.

Après celle de Raphaëlle en 2024, il s'agissait de la 2<sup>e</sup> exposition ouverte à tous au sein de la salle événementielle de notre site historique, dans le cadre de la dynamique qui se poursuit d'ouverture de l'institution vers l'extérieur...

# - QUALITÉ & SÉCURITÉ DES SOINS -

## Les évaluations des ESSMS vont débiter

### De nouvelles méthodes d'évaluation au plus proche du terrain



L'année 2025 marque pour nos établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) le lancement d'une longue période d'évaluation des pratiques basée sur le nouveau référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Elle débutera par les 4 EHPAD qui composent le pôle des structures dédiées aux personnes âgées, puis se poursuivra au 1<sup>er</sup> trimestre 2026 par les structures hébergeant des adultes en situation de handicap, pour se terminer fin 2026 par des dispositifs d'accompagnement.

Depuis quelques mois déjà, la gouvernance et les professionnels des services concernés sont mobilisés pour se préparer au mieux à l'arrivée des évaluateurs. Ils sont accompagnés dans cette préparation par la cellule qualité.

L'évolution apportée par la Loi Santé du 24 juillet 2019 donne un nouveau souffle à l'évaluation de la qualité en ESSMS, avec l'objectif de les inscrire dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité au bénéfice des personnes accompagnées.

Le nouveau référentiel de la HAS s'articule en 3 chapitres et chacun d'entre eux sera évalué avec une méthode spécifique (cf. visuel ci-contre). Les enjeux partagés sont les suivants :



- ✓ Permettre à l'utilisateur d'être acteur de son parcours ;
- ✓ Renforcer la dynamique qualité au sein des ESSMS ;
- ✓ Promouvoir une démarche porteuse de sens pour les ESSMS et leurs professionnels.

## EI : nouvel outil de déclaration

### Ageval remplace Ennov

Après plusieurs années de service, Ennov tirera sa révérence le 31 mai 2025. L'équipe de la cellule qualité travaille en effet depuis octobre dernier sur le déploiement d'un nouveau logiciel de déclaration des événements indésirables (EI) : Ageval.

Après une première phase de test en février pour les secteurs de psychiatrie adulte 70G03 et 25G07, puis une seconde phase en cours à l'échelle de l'établissement, la plateforme Ageval est opérationnelle et deviendra, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2025, l'outil de déclaration des événements indésirables pour l'ensemble de l'AHBFC.



ageval

Vivez la qualité !

« Cet outil se veut plus dynamique et plus facile d'utilisation » annonce la cellule qualité. « Il nous permet déjà d'élaborer et de piloter des questionnaires type satisfaction et il nous permettra à l'avenir de suivre les plans d'action, etc. »

## Satisfaction patients

### Déploiement d'e-Satis sur le CHS



Dispositif national de mesure en continu de la satisfaction et de l'expérience des patients, e-Satis concerne depuis mars 2025 les patients hospitalisés en psychiatrie adulte (à temps complet durant plus de 48h) avec un questionnaire adapté développé par la Haute Autorité de Santé.

Les unités d'hospitalisation complète pour adultes du Centre Hospitalier Spécialisé de Saint-Rémy & Nord Franche-Comté sont donc concernées par ce nouveau mode de recueil de l'avis des usagers qui vient compléter les enquêtes et autres modalités d'expression déjà proposées et maintenues au sein de l'établissement. Concrètement, le patient se voit proposer d'indiquer lors de son admission une adresse mail sur laquelle il recevra, 2 à 10 semaines après sa sortie, un lien lui permettant de compléter le questionnaire e-Satis en ligne. La participation du patient à cette enquête qui vise à améliorer la qualité des soins et de la prise en charge n'a pas de caractère obligatoire, de même que la communication d'une adresse mail.

# - DES MISSIONS ET DES HOMMES -

## Référente Handicap

**Objectif : lutter contre la désinsertion professionnelle**

Conformément à la Loi de 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, l'AHBFC a désigné, au sein du CSE (Comité Social et Economique), un référent Handicap « chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap » (Code du Travail). Depuis les dernières élections professionnelles qui ont eu lieu au printemps 2024, c'est Sylvie AUBRY (photo) qui assure cette mission...



« J'ai souhaité m'investir sur ce sujet car il me tient particulièrement à cœur... Chacun d'entre nous peut, à un moment de sa vie professionnelle, être confronté à un problème de santé. Mon rôle consiste à écouter, conseiller et accompagner au mieux les personnes vivant cette situation. Je les assiste notamment dans leurs démarches administratives, pour la constitution d'un dossier RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) entre autres, en lien avec l'assistante sociale du personnel de l'AHBFC. Plus largement, il y a une vraie complémentarité avec l'équipe du pôle prévention (lire page suivante).

Pour différentes raisons, certains salariés ne déclarent pas leur situation à l'employeur. Je leur présente les bénéfices de cette déclaration qui permet un meilleur accompagnement sur différents volets : par la médecine du travail, la prévoyance (en cas de perte de revenus lors d'un arrêt de travail par exemple), etc.

Il s'agit aussi de leur permettre autant que possible de continuer à travailler au sein de l'AHBFC, avec un poste adapté. Je tiens à souligner que je constate beaucoup d'efforts de l'organisation en ce sens. » La référente Handicap participe en effet aux séances extraordinaires du CSE visant à donner un avis sur les situations de reclassement ou licenciement pour inaptitude.

Elle ajoute avoir « une rôle de sensibilisation des équipes qui entourent le professionnel en situation de handicap afin de favoriser son intégration ou sa réintégration dans un service, sans stigmatisation.

Chaque situation est particulière, personnelle. J'assure un suivi sur le moyen/long terme auprès de la personne concernée car c'est un cheminement qui peut être long, en passant parfois par une phase de deuil du service ou du métier exercé auparavant.

L'objectif de cette présentation est de permettre que je sois bien identifiée en interne afin que les personnels n'hésitent pas à me contacter » conclue la référente Handicap qui assure cette mission en toute neutralité, dans le respect de la discrétion et de l'anonymat des bénéficiaires.

 SYLVIE AUBRY : 06 74 68 61 01

### Fonctions principales du référent Handicap désigné par l'entreprise (source : OETH)

- ✓ Répondre à toutes les questions que peut se poser un salarié quant à l'intérêt d'être reconnu bénéficiaire de la loi
- ✓ Suivre les salariés détenteurs d'un titre de bénéficiaire de la loi au cours de leur carrière professionnelle
- ✓ Accompagner les salariés dans leurs démarches pour être reconnus bénéficiaires de la loi
- ✓ Faciliter l'intégration d'un nouveau salarié ayant un titre de bénéficiaire de la loi
- ✓ Anticiper au mieux les démarches à effectuer au cours des arrêts de travail ou même dès la restriction d'aptitude
- ✓ Favoriser la recherche de solutions face aux situations d'inaptitude
- ✓ Être le relais des missions handicap nationales ou associatives lorsqu'elles existent

À noter : L'accord handicap agréé du secteur sanitaire, social et médico-social associatif est porté par l'association OETH (Objectif Emploi des Travailleurs Handicapés).



Cette association propose une formation dédiée aux référents des établissements, elle a également créé un réseau des référents Handicap pour favoriser le partage d'expériences et les échanges de bonnes pratiques. La référente Handicap de l'AHBFC est aussi l'interface reconnue entre les acteurs de notre organisation (direction, instances représentatives du personnel) et OETH.

# - ZOOM SUR... -

## Pôle Prévention

### Éviter la souffrance inutile au travail

**L**e pôle prévention de l'AHBFC s'est structuré progressivement ces dernières années. Intégrée à la DRRH (Direction des Ressources et des Relations Humaines), l'équipe a pour mission de favoriser la prévention des risques professionnels par des sensibilisations en milieu de travail et d'améliorer les conditions de travail des salariés.

Le pôle prévention a pour vocation de **préserver le bien-être des collaborateurs** en anticipant et en accompagnant les situations sociales pouvant impacter leur vie professionnelle et personnelle. Il vise ainsi à **créer un environnement de travail équilibré et solidaire**, bénéfique tant pour le personnel que pour l'Association et donc les usagers.

« Nos missions s'articulent autour de 4 axes : **diagnostic, conseil, accompagnement et suivi** » précise Elodie FIENI, responsable du pôle qui poursuit les objectifs suivants.

- ✓ **Prévenir les risques psychosociaux** : identifier et limiter les situations de stress, harcèlement, conflit, burn-out...
- ✓ **Faciliter le maintien dans l'emploi et l'inclusion** : soutenir les salariés en situation de handicap, en arrêt longue maladie ou accident de travail, en demande de reconversion professionnelle
- ✓ **Favoriser la qualité de vie au travail** : mettre en place des actions pour améliorer le bien-être des salariés et prévenir l'absentéisme
- ✓ **Soutenir l'encadrement** : apporter des conseils pour gérer des situations humaines complexes au sein des équipes
- ✓ **Traiter les situations de souffrance individuelle ou collective** : apporter une aide individuelle ou tirer des enseignements pour mettre en place des mesures collectives

L'équipe a la volonté de **se faire connaître davantage auprès des collaborateurs, notamment à travers des temps d'échanges** qu'elle souhaite organiser sur l'ensemble de l'institution d'ici la fin de l'année.

Elle prévoit également des **campagnes de sensibilisation et de prévention** autour de thématiques ciblées telles que le harcèlement.

« Il ne faut pas hésiter à nous contacter, nous nous rendons vraiment disponibles et nous déplaçons si besoin pour **écouter les personnels, sans jugement ni parti pris, dans le respect du secret professionnel.** » Déjà proposées par l'assistante sociale, le déploiement de permanences régulières sur différents sites, dans des locaux garantissant la discrétion, est aussi en projet.

### Une équipe dédiée de 4 personnes



de gauche à droite : VALÉRIE ROYER, ELODIE FIENI, CATHERINE CLADIERE, KELLY GAUTHEROT

**Responsable du pôle prévention**, Elodie FIENI est aussi la **référénte harcèlement** de l'AHBFC depuis novembre 2023, mission pour laquelle elle a bénéficié d'une formation spécialisée. Elle réalise, de manière autonome, des enquêtes internes en cas de signalement de faits d'harcèlement, informe et accompagne les salariés victimes de harcèlement.

☎ 03 84 97 24 06 / 06 85 96 60 50

**Technicienne PRAP** (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique), Kelly GAUTHEROT évalue les risques liés aux gestes et postures afin de réduire les TMS (Troubles Musculo-Squelettiques) et met en place des formations aux bonnes pratiques.

☎ 03 84 97 26 27 / 06 73 72 47 27

**Infirmière de la médecine du travail**, Catherine CLADIERE travaille en collaboration avec les médecins du travail pour assurer la surveillance de l'état de santé des personnels. Elle accompagne et est à l'écoute des salariés rencontrant des difficultés en lien avec les conditions de travail.

☎ 03 84 97 26 47

**Assistante sociale**, Valérie ROYER reçoit les professionnels en difficulté quel que soit le besoin et les accompagne tant sur le plan personnel que professionnel. « Son intégration au pôle (depuis novembre 2024) est un atout car son action est très complémentaire » souligne Elodie.

☎ 03 84 97 23 84 / 06 01 40 03 37

# - FENÊTRE SUR... -

## Nouveaux retraités

### De janvier à avril 2025

- ✓ Ghislain AWIGNANO - aide médico-psychologique - Pinel
- ✓ Catherine BALDI - médecin DIM
- ✓ Sonia BARBARIN - agent hôtelier spécialisé - HJA Lure
- ✓ Francis BREGIER - infirmier - Renoir
- ✓ Marie-Claude CASTAGNET - cadre de santé - CMPE Gray
- ✓ Bruno DESCHASEAUX - agent service sécurité - DASLT
- ✓ Patricia DUPREZ - infirmière - CMPA Valentigney
- ✓ Evelyne FAIVRE - aide-soignante - Courbet réhabilitation
- ✓ Catherine FRAYE - aide médico-psychologique - HJA Jussey
- ✓ Josée GALMICHE - infirmière - EHPAD Notre Dame
- ✓ Chantal GARRIGOS - aide médico-psychologique - cafétéria Saint-Rémy-en-Comté
- ✓ Ghislaine GUILLEMET - aide-soignante - Matisse adulte
- ✓ Catherine GUILLEMIN - agent hôtelier spécialisé - CPG Héricourt réhabilitation
- ✓ Sylvie HEURET - secrétaire médicale - Pinel
- ✓ Fabienne JANNIN - agent hôtelier spécialisé - cafétéria Saint-Rémy-en-Comté
- ✓ Josiane JOBERT - aide-soignante - Verlaine
- ✓ Béatrice LAMBOLEY - aide-soignante - MAS Amboise
- ✓ Christine MAHE - infirmière - HJE Aire Urbaine
- ✓ Xavier MARGUIER - infirmier - équipe mobile 70I01
- ✓ Murielle MASSON - agent hôtelier spécialisé - EHPAD Notre Dame
- ✓ Véronique MASSON - infirmière - UIA Vesoul
- ✓ Isabelle MESSEY - aide-soignante - Rodin
- ✓ Véronique ROUGNON-GLASSON - infirmière - EAM Le Village des Hauts Prés
- ✓ Alain TROUSSEAU - aide médico-psychologique - Arcadie (pôle ergothérapie & médiations thérapeutiques)

## Rand'Art 2025 à l'AHBFC

### Un évènement inclusif, sportif et artistique

**R**and'Art, évènement inclusif et convivial alliant randonnée pédestre tous niveaux & présentations artistiques, se déroule cette année autour du château de Saint-Rémy-en-Comté, site historique de l'AHBFC.

Cette manifestation ouverte à tous dans une perspective d'inclusion vise la rencontre à travers l'activité physique et l'art.

Les partenaires organisateurs, à savoir le Comité Départemental de Sport Adapté de la Haute-Saône, Mon Club Adapté 70 et Familles Rurales de Jussey, sont rejoints cette année par l'association Regain, qui œuvre au profit des patients et résidents des services de l'AHBFC en Haute-Saône.

Présente lors de l'édition 2024 à Gevigney-et-Mercey, avec notamment des patients et résidents qui avaient pris part au parcours pédestre mais aussi à l'exposition d'œuvres réalisées dans le cadre de l'atelier d'art-thérapie Arcadie, l'AHBFC s'inscrit en tant que site d'accueil et sponsor pour 2025.



La programmation de ce samedi 17 mai 2025 inclut 3 randonnées pédestres accessibles, les professionnels de l'AHBFC et notamment du pôle APA (activité physique adaptée) étant mobilisés pour permettre aux patients et résidents de nos services de participer.

Cette journée est aussi l'occasion de découvrir une exposition inédite d'œuvres réalisées par différents artistes, qui sera visible sur rendez-vous jusqu'au 28 mai. Une prestation musicale est également prévue ainsi que diverses animations avec la possibilité de se restaurer sur place pour ponctuer cette belle journée.

*Merci à toutes les personnes et notamment les bénévoles mobilisés pour assurer cette organisation ainsi qu'aux nombreux sponsors de l'évènement dont les bénéfices seront partagés entre les associations organisatrices, au profit des usagers !*

